



ORIENTATIONS SUR

L'ÉGALITÉ DES GENRES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES

FONDAMENTAUX DE LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles sont :

- des droits humains fondamentaux
- essentielles pour instaurer un développement durable qui ne laisse personne de côté
- des moteurs de la croissance économique
- influencées par les politiques et programmes de développement.

Pour ces raisons, les partenaires au développement doivent concevoir leurs politiques, leurs systèmes et leurs programmes de manière à ce qu'ils contribuent à des changements porteurs de transformations en matière d'égalité des genres.



Les engagements pris à haut niveau et les cadres d'action reconnaissent l'importance de l'égalité des genres. Les partenaires au développement reflètent leurs engagements stratégiques dans leurs cadres institutionnels et leurs politiques de ressources humaines.



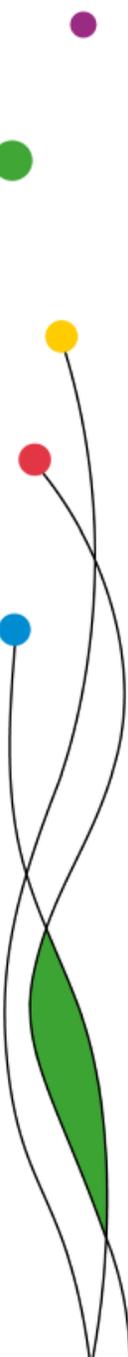
L'égalité des genres est intégrée tout au long du cycle programmatique - de l'analyse, la conception et la mise en œuvre, jusqu'à l'apprentissage et l'évaluation. Les financements à l'appui de l'égalité des genres sont en place.



L'égalité des genres est un objectif intégré ou principal de toutes les activités de développement, et soutient l'émergence de changements porteurs de transformations. Les femmes sont associées à l'ensemble des processus de décision.



Les activités de coopération pour le développement promeuvent l'égalité des genres, qui est un moteur de croissance économique et de développement durable.



VERS DES CHANGEMENTS TRANSFORMATEURS

Les politiques et programmes de développement influent sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles - de manière positive ou négative, intentionnelle ou non.

Le [continuum de l'incidence sur l'égalité des genres](#) est un outil utile pour engager une réflexion sur l'égalité des genres et déterminer l'impact que peut avoir une intervention à l'appui du développement. Il positionne les objectifs et les effets en matière d'égalité des genres sur une échelle allant de « néfastes » à « porteurs de transformations » :

Votre intervention a-t-elle des retombées :

NÉGATIVES ET PRÉJUDICABLES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

Les interventions « préjudiciables » ou « négatives » : elles sont nocives et comportent des risques.

INSENSIBLES OU NEUTRES AU REGARD DU GENRE

Les interventions « insensibles au genre », « neutres au regard du genre » ou « accommodantes » : elles ne tiennent pas compte des inégalités de genre existantes et les éludent, mais risquent ainsi de les perpétuer.

SENSIBLES AU GENRE

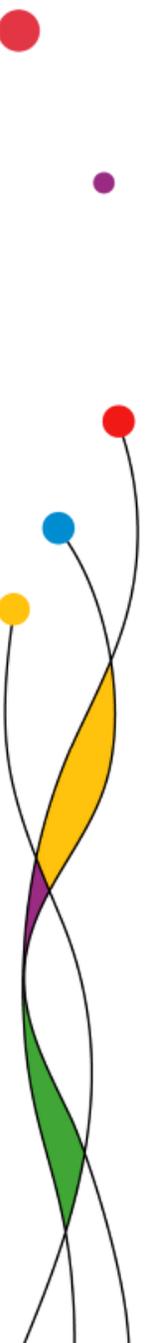
Les interventions « sensibles au genre » ou « soucieuses de la dimension de genre » : elles prennent les disparités entre les genres en considération.

INTÉGRANT LA NOTION DE GENRE

Les interventions « intégrant la notion de genre » ou « favorisant l'égalité des genres » : elles renforcent l'égalité entre les genres.

PORTEUSES DE TRANSFORMATIONS

Les interventions « porteuses de transformations » : elles modifient les normes de genre et les rapports de force.



NORMES

Les normes fondamentales à l'appui de l'égalité des genres dans la coopération pour le développement peuvent être tirées de plusieurs accords et processus mondiaux, notamment :

- La [Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes](#) (CEDAW) (1979), qui définit ce qui constitue une discrimination à l'égard des femmes, et définit un programme d'action au niveau des pays.
- Le [Programme d'action de Beijing](#) (1995), qui définit la pleine réalisation des droits fondamentaux des femmes et des petites filles en tant que « partie inaliénable, intégrante et indivisible de tous les droits de la personne humaine et de toutes les libertés fondamentales ».
- L'[Objectif de développement durable \(ODD\) 5](#) consistant à parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles, fait référence à l'égalité des genres comme n'étant « pas seulement un droit fondamental à la personne [mais] aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable » (2015).
- La [Recommandation du CAD de l'OCDE sur l'élimination de l'exploitation sexuelle, des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel](#) (2019), qui énonce la première norme internationale à appliquer dans la collaboration avec la société civile, les organisations caritatives et d'autres organismes qui mettent en œuvre des programmes de développement ou acheminement de l'aide humanitaire.



NORMES

Les [Orientations de l'OCDE pour les partenaires au développement sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles](#) constituent un manuel qui répertorie les domaines clés dans lesquels il convient d'agir et les principales mesures nécessaires pour garantir que la coopération pour le développement contribue à l'égalité des genres :



Les sections A.1. et A.2 du [Cadre d'analyse des examens par les pairs du CAD de l'OCDE](#) décrivent également les attentes du Comité d'aide au développement en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes et des filles, notamment le fait que les politiques des membres doivent énoncer une approche claire relative à la réduction des disparités entre les genres et à l'objectif de ne laisser personne de côté ; ainsi que la présence et l'utilisation d'orientations pour intégrer des questions transversales telles que l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans l'établissement des programmes.

BONNES PRATIQUES



Engagement à haut niveau et cadres d'action

Un engagement à haut niveau à l'appui de l'égalité des genres et un **cadre d'action solide** qui reconnaît l'importance de cette problématique sont les principes fondamentaux à la base d'un programme efficace de coopération pour le développement.

- Au Royaume-Uni, la loi [International Development Gender Equality Act](#) (2014) exige la prise en compte de la question de l'égalité des genres dans l'ensemble des interventions de coopération pour le développement et d'aide humanitaire, ainsi que la notification des progrès dans ce domaine.
- La Suède a adopté une [politique étrangère féministe](#) en 2014, en abordant systématiquement les différents domaines de la politique étrangère sous l'angle de l'égalité des genres. Un [manuel](#) et un [plan d'action](#) ciblés sur les méthodes de travail à adopter pour susciter et mener à bien le changement, ainsi qu'une [politique commerciale féministe](#) (2019), ont été élaborés afin de compléter cette approche.
- Le [Plan d'action III sur l'égalité entre les hommes et les femmes](#) de l'Union européenne souligne qu'en plus d'approches intersectionnelles et reposant sur les droits de la personne, une approche transformatrice de l'égalité des genres est nécessaire pour s'attaquer aux causes profondes des inégalités entre les genres, faire progresser l'efficacité de l'engagement de l'UE dans ce domaine et accélérer les avancées en direction des engagements souscrits au niveau international.

Voir également [ici](#) une liste de questions à examiner issue des Orientations sur ce sujet.



BONNES PRATIQUES



Planification : analyse et conception des programmes de développement

Des programmes conçus sur la base d'une analyse approfondie tenant compte de la problématique du genre, adaptés au contexte et aux circonstances de l'activité planifiée, associés à des **indicateurs** et à l'**identification de résultats**, constituent les fondements de programmes efficaces et opérants.

- L'UE a mené des analyses tenant compte de la problématique du genre dans divers secteurs au Malawi, afin de comprendre les obstacles à l'égalité des genres au sein de ces secteurs et en général, et de permettre aux communautés vulnérables ou marginalisées de prendre part à l'élaboration, la planification et la mise en œuvre des politiques.
- La stratégie adoptée par l'ambassade d'Irlande en Éthiopie a appliqué une [théorie du changement](#) pour guider ses travaux visant à intégrer la dimension de genre à l'ensemble de ses activités et aux programmes spécifiquement destinés à instaurer l'égalité des genres. Cet outil contribue à assurer le lien entre les résultats escomptés et les activités qui visent à les atteindre.
- Le ministère néerlandais des Affaires étrangères a mis en place un système permettant de concevoir et de notifier les résultats au moyen [d'indicateurs communs](#). Ceux-ci sont sélectionnés lors de la phase de conception afin de permettre aux partenaires d'adapter les systèmes de notification à leurs propres programmes, d'accroître l'autonomie des partenaires et de rendre compte des mesures contextuelles de l'égalité des genres tout en continuant de contribuer au cadre d'évaluation et de suivi du ministère.

Voir également [ici](#) une liste de questions à examiner issue des Orientations sur ce sujet.



BONNES PRATIQUES



Mise en œuvre des programmes

La mise en œuvre de programmes qui accélèrent l'égalité des genres nécessite **des partenariats efficaces et une double approche** qui associe un soutien dédié à l'égalité des genres à une approche globale de l'intégration de la problématique du genre, et ce, afin de garantir que les mesures planifiées au stade de la conception sont réellement mises en pratique, suivies et adaptées afin d'atteindre les résultats escomptés.

- Le Canada a opté pour les partenariats avec des organisations locales de défense des droits des femmes pour la mise en œuvre de ses programmes. Cette mise en œuvre s'appuie sur des initiatives telles que le [Programme voix et leadership des femmes](#).
- [EUROsociAL+](#) est un programme phare de l'Union européenne qui a recours à la coopération triangulaire pour améliorer la cohésion sociale en Amérique latine, en soutenant les politiques publiques qui s'attaquent aux inégalités, notamment à celles entre les genres.
- La Belgique estime qu'une approche globale, à plusieurs niveaux et multisectorielle de l'intégration de la problématique du genre peut contribuer à atteindre l'égalité des genres. Elle recommande également de transférer les responsabilités dans ce domaine d'un spécialiste unique de la question vers l'ensemble du personnel. Son approche est exposée dans sa [note relative à la Stratégie genre 2019-2023](#).

Voir également [ici](#) une liste de questions à examiner issue des Orientations sur ce sujet.



BONNES PRATIQUES



Financement

Si les **ressources financières** à l'appui de l'égalité des genres ne constituent pas une fin en soi, elles sont nécessaires pour insuffler le changement, et il existe des opportunités d'en **accroître la quantité et la qualité**. Dans ce contexte, le [marqueur égalité des genres](#) établi par le CAD est un outil utile de reddition des comptes.

- Au sein de l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (Asdi), un agent chargé des programmes [applique le marqueur égalité des genres](#) du CAD à l'ensemble des nouveaux programmes. Une équipe de statisticiens vérifie également les descriptions des programmes et leur documentation afin de s'assurer que la valeur du marqueur attribuée est correcte. Le personnel est formé à l'utilisation des marqueurs du CAD, et sensibilisé à l'importance de la notification.
- L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) a émis en 2018 une [obligation visant à soutenir l'égalité des genres](#) qui a levé 181 millions USD destinés à promouvoir l'autonomisation et l'éducation des femmes et des filles. Les produits des obligations seront alloués à des projets qui satisfont aux critères du marqueur du CAD.
- Au Royaume-Uni, l'initiative [Work and Opportunities for Women \(WOW\)](#) a pour ambition d'améliorer l'accès des femmes aux opportunités économiques par des interventions dans les chaînes d'approvisionnement et les programmes de développement économique, en nouant des partenariats avec des entreprises, des organisations et des programmes clés, et en leur apportant des financements innovants.

Voir également [ici](#) une liste de questions à examiner issue des Orientations sur ce sujet.



BONNES PRATIQUES



Suivi des résultats et évaluation

Il est possible de mesurer le **changement en matière d'égalité des genres** au moyen des cadres et des indicateurs existants, tout en conservant la flexibilité nécessaire pour **suivre les progrès et procéder à des ajustements face à des résultats inattendus ou négatifs**.

- La Finlande, ONU Femmes Népal et leurs partenaires réfléchissent à une panoplie d'outils afin de mieux mesurer et influencer l'évolution des relations de pouvoir selon les genres et des normes sociales, en ayant recours à la [mise en récit](#). Cette méthodologie vise à identifier et comprendre les options possibles pour insuffler le changement aux niveaux individuel et communautaire.
- En Australie, le Département des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT) utilise un [système de rapports sur la performance des investissements](#) qui évalue les progrès au regard de critères de qualité tels que l'égalité des genres. Ce système évalue également la performance et recueille les résultats des projets des partenaires d'exécution ; il fournit au DFAT une évaluation globale de l'efficacité du programme de développement, et vient étayer les discussions sur les politiques à mener et les processus de planification afin de faire progresser l'égalité des genres. La performance fait l'objet d'un suivi annuel.
- L'[outil de mesure de l'égalité des genres et de l'autonomisation](#) d'Affaires mondiales Canada utilise une méthodologie féministe pour obtenir des données qualitatives et descriptives sur les réalisations issues des programmes de développement en matière d'égalité des genres et d'autonomisation.

Voir également [ici](#) une liste de questions à examiner issue des Orientations sur ce sujet.



BONNES PRATIQUES



Cadres organisationnels, ressources humaines et développement des capacités

Les cadres institutionnels et les politiques de ressources humaines des partenaires au développement doivent refléter leurs engagements stratégiques à l'appui de l'égalité des genres. Des cadres organisationnels qui permettent au personnel d'œuvrer en faveur de l'égalité des genres au moyen d'incitations et de systèmes de reddition de comptes sont essentiels pour transférer ces valeurs aux initiatives de développement.

- L'agence de développement de l'Allemagne, *Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (GIZ), est dotée d'une Stratégie Genre globale reliée à la stratégie institutionnelle à long terme et la stratégie de ressources humaines, [ce qui permet d'établir un lien explicite entre l'égalité des genres et le cadre stratégique global de l'agence](#) :
 - Un personnel dédié est recruté pour mettre en œuvre les différents éléments de la stratégie, tandis que des systèmes transparents de responsabilité favorisent la reddition de comptes.
 - Des outils numériques permettent d'accéder facilement aux connaissances et plateformes d'échanges de l'agence afin d'aider le personnel à appliquer la stratégie.
 - Plusieurs mécanismes d'incitation ont été mis en place, comme le Prix Genre, dans le cadre duquel des équipes d'agents s'affrontent en soumettant leurs contributions à l'appui de l'égalité des genres.

Voir également [ici](#) une liste de questions à examiner issue des Orientations sur ce sujet.



MESURER LE SUCCÈS

Comment savoir si les partenaires au développement évoluent dans la bonne direction en mettant en place des activités de coopération pour le développement sensibles au genre, et, à terme, en suscitant des changements porteurs de transformations à l'appui de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes et des filles ?

- ▶ L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles sont **institutionnalisées dans les cadres stratégiques** de la coopération pour le développement.
- ▶ Les initiatives visant à atteindre l'égalité des genres favorisent l'adoption **d'approches et de mesures globales sur le long terme**, et s'attaquent aux causes profondes des inégalités, en particulier celles qui se recoupent avec le genre (intersectionnalité).
- ▶ Lors de la **conception et la mise en œuvre des programmes**, les objectifs d'égalité des genres sont clairement définis dans le contexte politique et socioéconomique du pays partenaire et du secteur concerné.
- ▶ **L'aide publique au développement (APD)** et de plus en plus d'autres apports du secteur public (AASP) sont examinés au regard du marqueur égalité des genres du CAD de l'OCDE, et une proportion croissante de ces apports ont l'égalité des genres pour objectif significatif ou principal.
- ▶ L'égalité des genres **fait l'objet d'un traitement global au sein de l'institution**, en tant que question importante en interne, qui dépasse les politiques et programmes de développement et rejoint, par exemple, les politiques de ressources humaines.



RESSOURCES

Les [Orientations de l'OCDE pour les partenaires au développement sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles](#) (OCDE, 2022), constituent un manuel concret sur lequel les partenaires au développement peuvent s'appuyer dans leurs efforts de promotion de l'égalité des genres.

Cette [analyse des politiques menées par les membres du CAD pour soutenir l'autonomisation économique des femmes](#) est la première d'une série de notes thématiques en lien avec les Orientations sur l'égalité des genres. Elle met en lumière des exemples de bonnes pratiques et propose aux partenaires au développement des solutions afin de faire progresser l'autonomisation économique des femmes.

Ce [document de travail de l'OCDE](#) analyse les liens profondément enracinés entre les inégalités liées au genre et la fragilité.

Cet [instantané](#) donne un aperçu du financement du développement à l'appui de l'égalité des genres, ventilé par partenaire et par secteur. Il inclut les données pour 2019-20.

Des évaluations pertinentes sont disponibles auprès du [Centre de ressources du CAD sur l'évaluation du développement \(DEReC\)](#).

Thèmes pertinents dans cette série

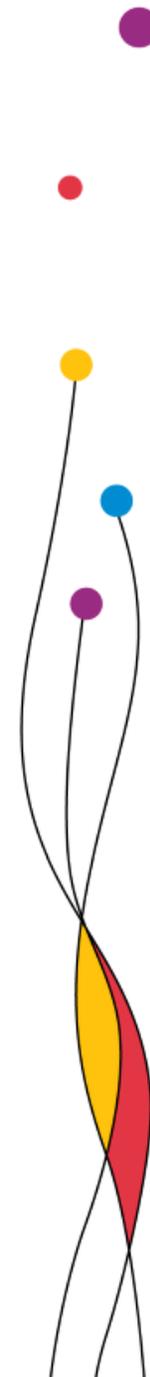
[Les partenariats avec le système multilatéral](#) sont indispensables pour l'efficacité de la mise en œuvre.

[La gestion axée sur les résultats en matière de développement durable](#), qui traite notamment de la gestion axée sur les résultats, aide les organisations à atteindre leurs objectifs.

L'évaluation [à paraître]

L'engagement dans les contextes fragiles [à paraître]

Dernière actualisation : mai 2022



FONDAMENTAUX DE LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

Cette série présente les normes relatives à la coopération pour le développement et montre comment les membres du CAD les appliquent. L'application de normes peut aider tous les acteurs à réaliser leurs ambitions et leurs engagements.

Chaque **élément fondamental** introduit un **aspect essentiel** d'une coopération efficace pour le développement, définit des **normes**, présente des exemples de **bonnes pratiques** et recense les **ressources pertinentes**.

D'autres thèmes de cette série, qui sera développée et actualisée au fil du temps, sont disponibles sur la plateforme d'apprentissage [TIPs • Outils, enseignements et pratiques de la coopération pour le développement](#). Pour tout commentaire, veuillez contacter DCD.TIPs@oecd.org.

